



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
11 juillet 2022  
Français  
Original : anglais  
Anglais, espagnol et français  
seulement

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2022

6-9 septembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Descriptif de programme de pays

#### Sri Lanka

##### *Résumé*

Le présent descriptif de programme de pays pour le Sri Lanka est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 4 760 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 25 000 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période 2023-2027.

\* E/ICEF/2022/22.

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



## Fondements du programme

1. Le Sri Lanka, un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, est actuellement confronté à une crise aiguë qui résulte des conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et d'autres facteurs aggravants qui ont profondément touché le pays, mais aussi compromis les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. En dépit des progrès considérables accomplis en faveur des enfants au cours des dernières décennies et dans la plupart des domaines, de nombreux enfants ne jouissent pas d'un niveau de vie adéquat. En outre, d'importantes inégalités ont été exacerbées par la crise actuelle qui touche de manière disproportionnée les travailleurs journaliers en milieu urbain ainsi que les ménages pauvres dans les zones agricoles domaniales<sup>1</sup>, les zones rurales, et les provinces du nord et de l'est. L'UNICEF doit agir immédiatement et soutenir l'adoption de mesures d'urgence à court terme visant à protéger les enfants et à limiter la détérioration de la situation, tout en aidant l'État à se relever et à étendre les services à moyen terme.

2. Les allègements fiscaux accordés par le Gouvernement et les répercussions de la pandémie de COVID-19 en 2019 ont amplifié les déficits budgétaires qui représentaient 11,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2021. Cette situation est venue alourdir la dette publique qui est largement supérieure à 100 % du PIB<sup>2</sup>. Les remboursements de la dette extérieure et l'augmentation du déficit des comptes courants ont entraîné une pénurie de devises. Le Sri Lanka n'a pas honoré ses engagements financiers à l'égard de ses créanciers le 12 avril 2022 et a alors entamé des négociations sur la restructuration de sa dette avec le Fonds monétaire international. Ce processus de restructuration prendra du temps et exigera probablement la mise en œuvre de mesures d'austérité. L'inflation totale atteignait 39,1 % en mai, un chiffre qui reflète la dépréciation des taux de change, les pénuries de fournitures ainsi que la flambée des prix des carburants et des denrées alimentaires. Les prix des produits alimentaires et non alimentaires ont bondi respectivement de 57,4 % et 30,6 %<sup>3</sup>.

3. Le taux de pauvreté monétaire nationale est passé de 4,1 % en 2016 à 14,3 % en 2019. La pauvreté multidimensionnelle, qui sévit particulièrement dans les zones agricoles domaniales<sup>4</sup>, touche 42,2 % des enfants âgés de moins de 5 ans. Dans ce contexte de crise, la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle devraient augmenter de manière significative à moyen terme.

4. Selon les estimations, le Sri Lanka compte 6,2 millions d'enfants et sa population totale s'élève à 22,2 millions de personnes<sup>5</sup>. La hausse des prix des produits alimentaires de base a exacerbé l'insécurité alimentaire chez les familles vulnérables, tandis que des millions d'habitants sont confrontés à des coupures de courant quotidiennes et doivent faire la queue pendant des heures en raison des pénuries de carburant. La crise a également perturbé les services essentiels destinés aux enfants, notamment en matière de santé, de nutrition, d'éducation et de protection.

<sup>1</sup> Les zones agricoles domaniales désignent l'ensemble des plantations d'une superficie minimum de 20 acres sur lesquelles vivent dix travailleurs ou plus, d'après le Recensement de la population et du logement du Sri Lanka de 2011.

<sup>2</sup> Fonds monétaire international, « 2021 Article IV Consultation – Press Release; Staff Report; And Statement By The Executive Director For Sri Lanka » (en anglais), 25 mars 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/03/25/Sri-Lanka-2021-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-515737>.

<sup>3</sup> Banque centrale du Sri Lanka, mai 2022, [www.cbsl.gov.lk/en/news/inflation-in-may-2022-ccpi](http://www.cbsl.gov.lk/en/news/inflation-in-may-2022-ccpi).

<sup>4</sup> Département du recensement et des statistiques, Ministère des politiques économiques et de la mise en œuvre des plans, Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages, 2019.

<sup>5</sup> Banque centrale du Sri Lanka, *Annual Report*, Volume I, 2021.

Les enfants, en particulier les plus vulnérables, sont donc exposés à des risques accrus de malnutrition, d'abandon scolaire, de violence et d'exploitation.

5. Sans la mise en place de mesures de sauvegarde adéquates visant à protéger les investissements en faveur des enfants, les secteurs sociaux seront confrontés à des défis sans précédent qui auront une incidence directe et à long terme sur le développement du capital humain. La crise devrait réduire encore davantage les dépenses consacrées à ces secteurs<sup>6</sup>, et les fonds seront probablement alloués aux services les plus essentiels et couvriront uniquement les dépenses ordinaires.

6. Le Sri Lanka affiche le septième taux d'émaciation chez les enfants le plus élevé au monde<sup>7</sup>. La crise, conjuguée à de mauvaises récoltes agricoles successives, a exacerbé l'insécurité alimentaire et diminué la consommation de nourriture en termes de quantité et de qualité, une situation qui expose les jeunes enfants à des risques accrus et aggrave les niveaux déjà préoccupants de malnutrition chez l'enfant. À l'échelle nationale, 17,3 % des enfants âgés de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, et près d'un tiers d'entre eux (32 %) vivent dans des zones agricoles domaniales. À cause de la malnutrition, un enfant sur quatre ne peut pas s'épanouir pleinement, deux enfants sur cinq âgés de 6 à 23 mois ne reçoivent pas un apport alimentaire minimum acceptable, et un nouveau-né sur six est en insuffisance pondérale, ce qui compromet sa croissance optimale<sup>8</sup>. Il convient de noter qu'un faible indice de masse corporelle chez la mère associé à une insuffisance pondérale chez les nouveau-nés contribue à la dénutrition intergénérationnelle.

7. Si le Sri Lanka a atteint la parité des genres et un taux d'accès élevé à l'enseignement primaire et secondaire<sup>9</sup>, les conséquences de la COVID-19 ont creusé les inégalités en matière d'apprentissage et de développement des compétences. La fracture numérique relative à la connectivité (avec un taux de pénétration qui s'élève à 50,8 %) <sup>10</sup>, ainsi que le manque d'accès aux appareils électroniques et de compétences numériques a empêché les groupes vulnérables, notamment en milieu rural et dans les zones agricoles domaniales, de poursuivre leur apprentissage. La crise économique compromet encore davantage l'accès à l'éducation et le fonctionnement des établissements scolaires, une situation qui pourrait accroître les pertes d'apprentissage et les abandons scolaires. En outre, il est primordial d'améliorer la qualité de l'enseignement afin de remédier aux inégalités dans les résultats d'apprentissage et le développement des compétences entre les filles et les garçons selon leur milieu d'origine et leur situation géographique.

8. L'éducation préscolaire n'est ni obligatoire ni gratuite, et seuls 60,1 % des enfants âgés de 3 à 4 ans fréquentent des établissements préscolaires (données pour l'année 2016), ce qui limite leur préparation à la scolarité. Des inégalités socioéconomiques et géographiques se font sentir, car les taux de fréquentation sont nettement moins élevés chez les enfants du quintile le plus pauvre et ceux vivant dans

<sup>6</sup> Selon la Banque mondiale, le Sri Lanka consacre moins de 5 % de son PIB à l'éducation, à la santé et à certains programmes de protection sociale essentiels, alors que les pays à revenu faible et intermédiaire dépensent en moyenne 9,5 % de leur PIB dans les domaines de la santé et de l'éducation.

<sup>7</sup> UNICEF, Organisation mondiale de la Santé et Banque mondiale, Estimations conjointes relatives à la malnutrition chez l'enfant, 2020.

<sup>8</sup> Département du recensement et des statistiques et Ministère de la santé du Sri Lanka, Enquête démographique et de santé (EDS), 2016.

<sup>9</sup> Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Sri Lanka. Données disponibles à l'adresse suivante : <http://uis.unesco.org/en/country/lk> (page consultée le 6 juin 2022).

<sup>10</sup> Datareportal, « Digital 2021: Sri Lanka », février 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://datareportal.com/reports/digital-2021-sri-lanka> (page consultée le 6 juin 2022).

des zones agricoles domaniales<sup>11</sup>. Étant donné que la plupart des établissements préscolaires sont privés, la crise aura probablement des conséquences négatives sur la prestation de services, sur la qualité de ces derniers, ainsi que sur la demande des parents, qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer.

9. Il est plus important que jamais d'offrir aux enfants un environnement protecteur, bienveillant et sûr. La crise menace d'accroître les placements en institutions, alors que plus de 10 000 enfants (dont plus de 60 % sont des filles<sup>12</sup>) vivent déjà dans des foyers d'hébergement de mauvaise qualité. La multiplication des signalements de violence envers les enfants est préoccupante, dans un pays où les châtimements corporels sont largement acceptés et pratiqués aussi bien au domicile qu'à l'école. Le système judiciaire doit être plus adapté aux enfants ; les adolescents âgés de 16 à 18 ans en conflit avec la loi sont traités comme des adultes. Les systèmes de justice et de protection de l'enfance du pays ne disposent pas des cadres, des capacités et des ressources nécessaires pour détecter et prévenir la violence à l'égard des enfants, et mettre en œuvre des interventions essentielles face à cette crise.

10. En 2021, le Sri Lanka était classé à la 116<sup>e</sup> place sur les 156 pays concernés par l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes (alors qu'il occupait la 100<sup>e</sup> place en 2018). Si la parité des genres a été atteinte pour de nombreux indicateurs sociaux relatifs aux enfants, y compris dans les secteurs de la santé et de l'éducation, des disparités apparaissent à l'adolescence et à l'âge adulte. La violence basée sur le genre et le harcèlement sexuel demeurent des problèmes majeurs qui ont une incidence directe sur la sécurité physique et économique des femmes et des filles. Afin de rendre justice aux victimes, qui sont pour la plupart des femmes et des filles, il est nécessaire de créer un système judiciaire plus efficace et tenant compte des questions de genre.

11. Compte tenu de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, le Sri Lanka figure parmi les dix pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. L'Indice des risques climatiques pour les enfants de l'UNICEF classe le Sri Lanka comme un pays à très haut risque en ce qui concerne l'exposition des enfants aux changements climatiques. Ces derniers sont vulnérables aux effets des changements climatiques étant donné qu'ils sont à un stade précoce de leur développement physiologique et immunitaire. En outre, les changements climatiques ont entraîné des conséquences néfastes sur 74,5 % des systèmes d'approvisionnement en eau dans les zones rurales. Les enfants, en particulier ceux vivant dans des zones agricoles domaniales, des régions rurales marginalisées et des implantations urbaines défavorisées qui ont un accès limité à l'eau potable, pâtissent de cette situation.

12. Depuis 2009, le Gouvernement a intensifié ses efforts de réconciliation, mais les progrès ont été rapidement freinés par les attentats du jour de Pâques en avril 2019 et le retrait du pays de la liste des auteurs de la Résolution 30/1 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés du 1<sup>er</sup> octobre 2015 (en faveur de la réconciliation, de la responsabilisation et du respect des droits humains au Sri Lanka) en mars 2020. Depuis, des tensions ethniques ont fait surface à plusieurs reprises et ont mis à l'épreuve la durabilité de la cohésion sociale. La crise économique, les pénuries qui en découlent et la hausse des prix des produits de base ont exacerbé les troubles sociaux et entraîné de violentes manifestations dans le pays tout entier.

13. L'UNICEF contribuera au renforcement des services et des systèmes sociaux qui ont été mis à rude épreuve pendant la crise, en tirant parti de son avantage

<sup>11</sup> EDS au Sri Lanka, 2016.

<sup>12</sup> Département du recensement et des statistiques, *Census of Children in Child Care Institutions*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.statistics.gov.lk/Resource/refference/CensusofChildreninChildCareInstitutions2019Final>.

comparatif et de son rôle en tant qu'organisation de défense des droits des enfants et expert dans ce domaine. Ce soutien est d'autant plus important en situation de crise où les enfants figurent parmi les plus vulnérables et ne sont souvent pas pris en compte dans les solutions proposées. L'UNICEF continuera de suivre les répercussions de la crise sur les plus jeunes, en particulier le fonctionnement des services sociaux essentiels dont les enfants dépendent, et de remédier aux lacunes identifiées. L'organisation adoptera une approche fondée sur le lien entre action humanitaire et développement qui lui permettra de faire face à la crise et à ses conséquences sur les enfants à court terme, mais aussi de renforcer les systèmes existants dépassés par les événements qui doivent continuer à dispenser des services sociaux essentiels à l'ensemble des enfants, en particulier aux plus vulnérables, à moyen terme.

14. La mise en œuvre du programme 2018-2022 dans le pays a mis en évidence combien il est important d'adopter une approche cohérente et concertée à l'échelle du système des Nations Unies, d'autant plus à l'heure actuelle où le pays est confronté à une crise économique aiguë. L'UNICEF renforcera sa collaboration avec les autres organismes des Nations Unies afin d'aider le Sri Lanka à progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable, en s'efforçant d'amorcer des changements positifs en faveur des enfants. L'importance de définir des priorités afin d'éviter de concevoir un programme trop ambitieux en raison de ressources financières et de possibilités de collecte de fonds limitées a également été prise en compte lors de l'élaboration du programme de pays pour la période 2023-2027.

## **Priorités du programme et partenariats**

15. S'inspirant du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Plan-cadre des Nations Unies pour une coopération en faveur du développement durable pour la période 2023-2027 (UNSDCF), du Cadre politique national relatif aux perspectives de prospérité et de splendeur, et conformément au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et au Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, le programme de pays vise à soutenir le Gouvernement et les partenaires afin de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit laissé de côté et à ce que tous les enfants et adolescents, en particulier les plus défavorisés et exclus, voient leurs droits progressivement respectés et puissent ainsi survivre, s'épanouir, apprendre, être protégés et participer activement à la vie de la société, et ce même en temps de crise.

16. D'après la théorie du changement, d'ici à 2027, les enfants et les adolescents, en particulier les plus défavorisés, auront un accès permanent aux services dont ils ont besoin et la possibilité de réaliser leur plein potentiel, ce qui permettra au Sri Lanka de jouir d'un capital humain plus fort, plus résilient et plus productif, et ainsi de se relever de la crise et d'aller de l'avant. Cet objectif ne peut être atteint que si :

a) Un plus grand nombre de femmes enceintes et d'enfants de moins de 5 ans, y compris issus des groupes les plus vulnérables, peuvent accéder et recourir, de manière équitable, à des services de santé et de nutrition essentiels, vitaux, de qualité et tenant compte des questions de genre, et les parents et les personnes s'occupant d'enfants adoptent une alimentation et des pratiques de soins appropriées afin de prévenir toutes les formes de malnutrition chez les filles et les garçons.

b) Davantage d'enfants, en particulier les plus vulnérables, peuvent bénéficier d'un système d'éducation et de développement des compétences inclusif, résilient et de qualité qui favorise la continuité et l'amélioration de l'apprentissage ainsi que l'acquisition de compétences pour l'avenir.

c) Un plus grand nombre d'enfants, en particulier les plus vulnérables, peuvent bénéficier de services adaptés aux enfants et de normes sociales positives qui leur offrent une protection accrue contre la violence et l'exploitation dans tous les contextes et permettent de prévenir la séparation des familles.

d) Un plus grand nombre d'enfants, en particulier les plus défavorisés et exclus, bénéficient progressivement d'un système de protection sociale et de services sociaux essentiels plus inclusifs et adaptés aux enfants, plus réactifs face aux chocs et qui tiennent davantage compte des questions de genre.

17. Il est impératif d'identifier les enfants qui sont les plus exposés aux risques afin de ne laisser aucun d'entre eux de côté, en particulier les enfants qui sont les plus durement touchés par la crise économique, c'est-à-dire ceux vivant dans des zones agricoles domaniales et des zones urbaines vulnérables, qui appartiennent à des minorités, sont placés dans des institutions, sont en situation de handicap ou subissent les conséquences des catastrophes naturelles ou des changements climatiques. L'UNICEF déploiera diverses stratégies, y compris en produisant des informations et des données probantes, en menant des activités stratégiques de programmation et de plaidoyer politique, en mettant en œuvre des interventions de changement social et comportemental, en faisant preuve d'innovation et en élaborant des orientations techniques. L'organisation s'efforcera en outre d'étendre ses partenariats, notamment avec le secteur privé.

18. Afin de remédier aux inégalités de genre, l'UNICEF élaborera une stratégie axée sur le changement social et comportemental fondée sur des données probantes et adaptée au contexte, qui fera évoluer les normes sociales discriminatoires et encouragera le partage des responsabilités parentales, ainsi que l'accès des femmes enceintes et allaitantes à des services de soins et de nutrition. L'organisation continuera de renforcer les capacités des intervenants de première ligne afin qu'ils dispensent des services essentiels tenant compte des questions de genre. Elle axera ses interventions de lutte contre la violence à l'égard des enfants sur la violence basée sur le genre et sensibilisera les adolescents sur des sujets tels que l'égalité des genres et les stéréotypes de genre.

### **Santé et nutrition**

19. Le Sri Lanka est confronté à des pénuries, à un accroissement des prix des denrées alimentaires ainsi qu'à des interruptions des services courants de santé de la mère et de l'enfant, en particulier ceux qui concernent le suivi de la croissance et la gestion de la malnutrition aiguë sévère et modérée. S'agissant de la demande, des efforts doivent être déployés afin de résoudre les difficultés liées à la volonté et à la capacité des personnes s'occupant d'enfants et des communautés d'adopter des comportements sains, mais aussi des pratiques nutritionnelles et de soins adéquates, notamment lorsque leur pouvoir d'achat est en baisse. À cette situation s'ajoute une répartition inefficace des ressources et des dépenses consacrées à la nutrition, ainsi qu'une coordination multisectorielle limitée entre les différents ministères compétents.

20. Cette composante contribuera à la première réalisation de l'UNSDCF, mais aussi à l'atteinte des objectifs de développement durable 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être). L'UNICEF encouragera et soutiendra la mise en œuvre d'interventions essentielles fondées sur des données probantes par l'intermédiaire de l'ensemble des plateformes de prestation de services afin de veiller à ce que tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, aient accès aux services de santé et de nutrition indispensables à leur survie, à un régime alimentaire nutritif, ainsi qu'à une alimentation et à des soins appropriés au cours des 1 000 premiers jours de leur vie. L'UNICEF aidera le Gouvernement à maintenir les services obstétricaux, néonataux

et pédiatriques fondamentaux en assurant la planification de la préparation aux situations d'urgence et en distribuant des produits et des équipements de nutrition et de santé essentiels. L'organisation appuiera la coordination entre les différents prestataires de services et renforcera le système d'information sanitaire afin de suivre les résultats en matière de nutrition de l'enfant et de couverture des services et d'établir des rapports à leur sujet, y compris en ce qui concerne les conséquences de la crise. Cela permettra d'identifier les lacunes dans la prestation de services et d'y remédier.

21. L'UNICEF aidera le Gouvernement à faire face à la situation alarmante en matière d'insécurité alimentaire et de nutrition. L'organisation facilitera l'accès des groupes vulnérables à des services de nutrition de proximité et renforcera les services de conseil relatifs à l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Ces services s'accompagneront d'une stratégie de changement social et comportemental qui ciblera les parents et les personnes s'occupant d'enfants. L'organisation, en collaboration avec les organismes apparentés des Nations Unies, soutiendra, dirigera et encouragera le déploiement à plus grande échelle des programmes de protection sociale sensibles aux questions de nutrition destinés aux femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 5 ans, afin de lutter contre les niveaux croissants d'insécurité alimentaire et de mauvaise alimentation. L'UNICEF plaidera en faveur de la nutrition lorsque le pays définira ses stratégies de relèvement et contribuera à l'évaluation des investissements nécessaires à la mise en œuvre d'un plan d'action multisectoriel visant à améliorer les réalisations en matière de nutrition de l'enfant.

### **Éducation**

22. Les fermetures d'établissements scolaires et préscolaires à travers le pays durant la majeure partie de 2020 et 2021 ont perturbé l'apprentissage de 4,7 millions d'élèves à tous les niveaux d'éducation, y compris dans l'enseignement préscolaire. Les fermetures prolongées des écoles ont aggravé la crise de l'apprentissage préexistante, ce qui a entraîné des pertes d'apprentissage et des disparités accrues. En raison de la crise, certaines familles seront probablement contraintes de donner la priorité aux besoins alimentaires et médicaux, plutôt qu'à l'éducation. Cette situation, aggravée par le manque de fonds consacrés aux écoles pour servir gratuitement des repas scolaires nutritifs aux enfants, a augmenté les risques d'abandon scolaire. L'ensemble des différents niveaux du système éducatif ne bénéficient pas d'investissements suffisants, et des services ciblés sont nécessaires afin de permettre aux enfants les plus vulnérables de poursuivre leur éducation. Les résultats d'apprentissage sont limités en raison d'un programme d'enseignement et d'une pédagogie obsolètes, d'évaluations trop académiques et d'une formation professionnelle inadéquate du personnel éducatif. Les stratégies et les plans relatifs à ce secteur doivent davantage tenir compte des risques et des changements climatiques. Quant aux programmes, ils doivent permettre d'acquérir des compétences qui favorisent la cohésion sociale et l'adaptation aux changements climatiques.

23. Cette composante contribuera aux réalisations 1, 3 et 5 de l'UNSDCF, mais aussi à l'atteinte de l'objectif de développement durable 4 (éducation de qualité). L'UNICEF apportera son aide au Gouvernement afin qu'un plus grand nombre de jeunes enfants puissent devenir des élèves accomplis et acquérir les compétences cognitives et socioémotionnelles qui leur permettront de s'épanouir et de commencer l'enseignement primaire avec le soutien de parents et de personnes s'occupant d'eux bienveillants. L'organisation encouragera et soutiendra des modèles améliorés d'apprentissage précoce qui tiennent compte du contexte ainsi que de l'environnement social et culturel, et favorisera l'accès ainsi que la participation à un

enseignement préscolaire adapté à l'âge et au stade de développement, en particulier dans les zones agricoles domaniales. L'UNICEF renforcera les systèmes existants de collecte de données, de suivi et d'analyse, en tirant parti de sa collaboration avec la Banque mondiale, afin de veiller à ce que des investissements adéquats soient consacrés à l'apprentissage précoce en le considérant comme la base du capital humain d'un pays.

24. S'agissant de l'enseignement formel, l'UNICEF aidera le Ministère de l'éducation à s'assurer que tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, puissent bénéficier d'un accès ininterrompu à l'enseignement, poursuivre leur scolarité et recevoir le soutien dont ils ont besoin pour rattraper leur retard et atténuer les pertes d'apprentissage. L'organisation assurera un suivi en temps réel des conséquences de l'évolution de la crise économique sur la prestation de services d'éducation. L'UNICEF produira des données probantes relatives aux pertes d'apprentissage et à l'abandon scolaire afin d'aider le Ministère à prendre des mesures favorisant la reprise de l'apprentissage, mais aussi à définir des stratégies et des solutions d'apprentissage hybrides et à distance. Ce suivi permettra de renforcer les systèmes de collecte de données et d'analyse budgétaire en vue de faciliter la prise de décisions favorisant l'équité et tenant compte des risques par les partenaires. L'UNICEF apportera son soutien au Gouvernement afin qu'un plus grand nombre de filles et de garçons acquièrent des compétences pour l'avenir, y compris des compétences fondamentales et des compétences non techniques, en intégrant ces dernières dans les programmes et les systèmes de formation des enseignants dans le cadre du processus actuel de réforme éducative. L'organisation renforcera les systèmes de développement professionnel des enseignants afin de garantir leur rentabilité, de dispenser un enseignement centré sur les enfants et de réaliser des évaluations formatives qui leur permettront de mieux répondre aux différents besoins d'apprentissage des enfants, notamment de ceux en situation de handicap.

25. Il est primordial de mettre en place un système éducatif résilient et tenant compte des risques qui offre un environnement d'apprentissage sûr et protecteur aux enfants, en particulier en temps de crise. L'UNICEF plaidera auprès du Gouvernement afin qu'il s'engage à mettre en œuvre le plan d'action éducatif en faveur de la cohésion sociale qui offrira aux enfants les compétences et les possibilités dont ils ont besoin pour promouvoir des valeurs communes et une compréhension mutuelle. L'organisation poursuivra ses activités de plaidoyer de haut niveau et fondées sur des données probantes, et continuera de fournir une assistance technique en vue de mettre un terme aux châtiments corporels dans les écoles. Afin que tous les enfants puissent poursuivre leur scolarité, l'UNICEF élaborera et déploiera une stratégie pour une éducation et un système scolaire plus résilients aux changements climatiques. Celle-ci s'appuiera sur le concept d'écoles sensibles aux changements climatiques ainsi que sur d'autres solutions rentables et plus économes en énergie. En outre, l'organisation intensifiera ses efforts en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) dans les établissements scolaires, en mettant l'accent sur l'hygiène et d'autres changements comportementaux qui auront un impact durable.

### **Protection de l'enfance**

26. Parmi les principaux goulots d'étranglement dans ce secteur figure le manque de ressources et de capacités dont dispose le personnel des services sociaux pour dispenser des services psychosociaux et de protection efficaces, en particulier ceux destinés aux plus vulnérables. En outre, les données relatives à la prévalence de la violence à l'égard des enfants sont insuffisantes, ce qui compromet le suivi. Dans le secteur de la justice, un cadre juridique obsolète, une mise en œuvre limitée des politiques essentielles, l'absence de cadre politique visant à éloigner les enfants en conflit avec la loi du système judiciaire et les allocations budgétaires insuffisantes



réduisent les capacités des différents acteurs à fournir des services judiciaires efficaces.

27. Cette composante contribuera aux réalisations 1, 4, 5 et 6 de l'UNSDCF, mais aussi à l'atteinte des objectifs de développement durable 5 (égalité entre les sexes) et 16 (paix, justice et institutions efficaces). L'UNICEF surveillera les répercussions de la crise sur la protection et le bien-être psychosocial des enfants, et renforcera le système de protection de l'enfance en mobilisant les acteurs de la protection sociale, de la justice et de la santé psychosociale afin qu'ils dispensent des services accessibles, préventifs et adaptés dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Il faudra réaliser une analyse budgétaire et mener des activités de plaidoyer afin d'octroyer suffisamment de ressources aux agents de protection de l'enfance en première ligne. L'organisation encouragera le processus actuel de réforme de la justice afin d'introduire des réformes juridiques tenant compte des droits de l'enfant et conformes aux normes internationales. Elle aidera en outre le Ministère de la justice à élaborer et à mettre en œuvre des directives relatives à la détermination de la peine pour les enfants, mais aussi à améliorer la gestion des cas, l'accès à une aide juridique et la collecte régulière de données.

28. Conformément à la politique de protection de remplacement du Gouvernement, l'UNICEF renforcera le système de protection de remplacement afin d'offrir des solutions de soins et de réinsertion, et de proposer des services de protection sociale ciblés favorisant une prise en charge fondée sur la famille. L'organisation contribuera à produire des données probantes relatives aux conséquences de la crise sur le placement d'enfants en institution et les bonnes pratiques afin d'éviter de tels placements. Elle garantira en outre la mise en œuvre de normes de prise en charge adaptées aux enfants placés dans des structures d'accueil lorsqu'ils s'apprentent à retrouver ou à intégrer un environnement familial. L'UNICEF renforcera l'approche de gestion des cas, y compris en ce qui concerne la santé mentale et le soutien psychosocial, la participation, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que de la violence à l'égard des enfants. L'organisation contribuera à l'élaboration d'un programme innovant et rentable de renforcement des capacités à l'échelle du système qui permettra aux professionnels des services sociaux et de la justice de dispenser aux enfants ayant affaire à la justice des services adaptés à leur âge.

29. L'UNICEF appuiera la première enquête nationale au Sri Lanka visant à identifier et à étudier les causes de la violence envers les enfants, en plus de plaider en faveur de l'intégration de modules types dans d'autres enquêtes afin de recueillir des informations relatives à la violence. Cette enquête éclairera l'élaboration de mesures préventives en tenant compte des répercussions du stress et de la pression sur les familles, et de la mesure dans laquelle celles-ci peuvent entraîner le recours à la violence. Dans le cadre de ces mesures, l'UNICEF définira des approches adaptables et fondées sur des données probantes qui favoriseront l'instauration de normes sociales et de genre positives destinées à prévenir la violence envers les femmes et les enfants. L'organisation élaborera en outre un plan de plaidoyer visant à mettre un terme aux châtiments corporels.

### **Politique sociale**

30. Cette composante portera en priorité sur la fourniture d'un soutien aux enfants vivant dans des ménages ayant des revenus précaires ou en situation de pauvreté. Si le programme de protection sociale Samurdhi du Gouvernement a une portée très vaste, il demeure hautement fragmenté, étant donné qu'il est géré par de multiples départements et qu'il ne tient pas compte des besoins des enfants. Selon l'UNICEF, 59 % des ménages avec enfants qui devraient pourtant être éligibles ne sont pas

couverts par le programme<sup>13</sup>. Alors que la majorité de la population n'a pas accès à des services de protection sociale, certains groupes, notamment les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, voient leurs vulnérabilités s'aggraver. Le paysage des finances publiques se caractérise par une lourde dette publique, un accès limité au processus budgétaire et un manque de possibilités d'y participer. La transparence budgétaire, telle qu'évaluée dans l'enquête sur l'ouverture budgétaire, est insuffisante<sup>14</sup>.

31. Cette composante contribuera aux réalisations 1 et 2 de l'UNSDCF, mais aussi à l'atteinte des objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 8 (travail décent et croissance économique) et 11 (villes et communautés durables). L'UNICEF plaidera en faveur de l'institutionnalisation de la mesure de la pauvreté des enfants sous toutes ses formes et collaborera avec le Département du recensement et des statistiques afin d'appuyer la réalisation de nouvelles enquêtes en vue de calculer et de publier régulièrement et systématiquement des données sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants. L'organisation facilitera la diffusion à grande échelle de ces données afin d'éclairer l'élaboration des politiques. Elle travaillera en outre aux côtés d'institutions financières internationales et d'autres partenaires en vue d'identifier les groupes les plus vulnérables et de plaider en faveur de l'investissement dans la lutte contre la pauvreté des enfants.

32. Étant donné que la protection sociale contribue efficacement à réduire les vulnérabilités et l'extrême pauvreté tout en renforçant le capital humain, l'UNICEF encouragera les différents acteurs à octroyer des fonds suffisants à ce secteur afin que tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, puissent accéder aux services de protection sociale. Pour ce faire, l'organisation formulera des recommandations politiques fondées sur des données probantes en vue de remédier aux principales lacunes identifiées dans le système de protection sociale et la structure des services. L'organisation continuera de défendre et de soutenir un système de protection sociale inclusif tenant compte des questions de genre, notamment l'amélioration de certains aspects essentiels tels que la numérisation du processus d'enregistrement.

33. Cette composante permettra de veiller à ce que les investissements en faveur des enfants dans les différents secteurs demeurent l'une des priorités du Gouvernement au moment d'allouer et de dépenser les ressources, dans un espace budgétaire de plus en plus réduit. L'UNICEF contribuera de manière stratégique aux processus essentiels de planification et de budgétisation aux niveaux sectoriel, central et, dans la mesure du possible, décentralisé. L'organisation produira des données probantes de qualité sur la quantité, l'efficacité et l'équité des ressources publiques affectées aux secteurs sociaux qui ont une incidence directe sur les enfants, notamment sur ceux qui risquent davantage d'être exclus, tels que les jeunes enfants, les enfants en situation de handicap et ceux vivant dans des régions menacées par des catastrophes et des zones agricoles domaniales. En outre, l'UNICEF tirera parti des possibilités existantes et des demandes du public afin de lancer des initiatives visant à accroître la transparence budgétaire et à encourager des investissements publics équitables en faveur des enfants.

### **Efficacité du programme**

34. L'UNICEF consolidera les résultats du programme à plus grande échelle afin d'optimiser son efficacité. Le programme de pays portera sur les produits standard en matière de coordination, de communication externe, de planification et de suivi, en s'intéressant plus particulièrement à l'égalité des genres, à la politique harmonisée

---

<sup>13</sup> L'UNICEF au Sri Lanka, « Investing in the future: A universal benefit for Sri Lanka's children », 2020.

<sup>14</sup> Le score OBI du Sri Lanka était de 67 [sur 100] en 2010 et est passé à 47 en 2019.

relative aux transferts monétaires, aux connaissances et à l'apprentissage. En outre, il mettra l'accent sur les partenariats, le plaidoyer et les principaux domaines transversaux afin d'appuyer l'obtention de résultats dans l'ensemble des domaines d'intervention, à savoir les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la riposte aux situations d'urgence, l'initiative « les entreprises au service des résultats », la participation des communautés, le changement social et comportemental, et l'autonomisation des adolescents. En s'appuyant sur son rôle de porte-parole de confiance des enfants, l'UNICEF s'attachera à établir des partenariats aux valeurs communes en faveur des enfants et des adolescents, et à promouvoir l'adoption de principes commerciaux respectueux des droits de l'enfant.

### Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Santé et nutrition	1 475	4 000	5 475
Éducation	490	7 675	8 165
Protection de l'enfance	490	9 825	10 315
Politique sociale	1 475	1 000	2 475
Efficacité du programme	830	2 500	3 330
<b>Total</b>	<b>4 760</b>	<b>25 000</b>	<b>29 760</b>

### Administration du programme et gestion des risques

35. Le présent descriptif de programme de pays résume les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le principal mécanisme de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats avec les ressources attribuées au programme au niveau du pays. Les responsabilités des dirigeants aux niveaux national, régional et du siège en ce qui concerne les programmes de pays sont inscrites dans les politiques et procédures de l'UNICEF.

36. L'UNICEF a participé activement à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027 et reste un partenaire essentiel de sa mise en œuvre. L'organisation est responsable de la réalisation la plus importante en matière de services sociaux équitables et résilients et d'amélioration du bien-être. Elle contribue en outre aux cinq autres réalisations.

37. Le programme tient compte des risques susceptibles d'avoir une incidence sur l'action de l'UNICEF, y compris de la crise économique actuelle et des catastrophes naturelles telles que les cyclones, les glissements de terrain et les inondations. Des mécanismes d'alerte rapide seront employés afin d'anticiper ces risques grâce à des mesures d'atténuation identifiées à l'aide de l'outil de gestion du risque institutionnel de l'UNICEF, notamment les risques associés à l'approche harmonisée relative aux transferts monétaires, aux collectes de fonds auprès du secteur privé, aux situations d'urgence, à l'initiative Bureaux verts et à la rotation de personnel.

38. L'UNICEF sera à l'écoute des possibilités susceptibles de contribuer aux réalisations attendues du programme. Les activités menées seront les suivantes : suivi des droits de l'enfant et des services destinés aux enfants, examen de la collecte de

fonds auprès du secteur privé et de la mobilisation de ce dernier, identification et promotion des points d'entrée pour faire avancer les droits de l'enfant.

## **Suivi, apprentissage et évaluation**

39. Conformément au rôle de l'UNICEF dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le suivi des droits de l'enfant et de l'adolescent est au cœur du programme de pays, et il s'accompagne d'une analyse des obstacles et des goulots d'étranglement qui entravent leur réalisation. L'évolution de la situation des enfants dans le contexte de la crise actuelle fera essentiellement l'objet d'un suivi par l'intermédiaire de systèmes de données nationaux, d'enquêtes, d'études et d'évaluations, dans la mesure du possible. L'UNICEF renforcera les systèmes de données de routine afin de garantir une collecte, une analyse et une diffusion des données plus efficaces, rapides et de qualité. Une liste des principales évaluations qui seront réalisées au cours de la mise en œuvre du programme figure dans le plan d'évaluation chiffré joint en annexe.

40. Le suivi du programme sera axé sur les questions de genre et l'équité, ce qui permettra de déterminer si les progrès accomplis en vue d'obtenir les résultats escomptés sont rapides et efficaces. Des activités conjointes de suivi sur le terrain seront menées afin d'encourager le partage des responsabilités relatives aux résultats entre les acteurs gouvernementaux et les partenaires de mise en œuvre, mais aussi de promouvoir une approche rentable. Des examens semestriels et annuels permettront également de suivre les progrès.

41. Le suivi s'appuiera sur les enseignements tirés du programme de pays pour la période 2018-2022, ainsi que sur l'expertise des autres bureaux de l'UNICEF afin d'élaborer des approches systématiques et en temps réel de suivi des indicateurs clés, en concertation étroite avec le Gouvernement si nécessaire. Dans l'esprit de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » et conformément à l'UNSDCF, l'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec les organismes apparentés des Nations Unies afin de mettre en œuvre, de surveiller et de rendre compte conjointement des initiatives clés permettant de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable.

## Annexe

### Cadre de résultats et d'allocation des ressources

#### Programme de coopération entre le Gouvernement du Sri Lanka et l'UNICEF, 2023-2027

**Convention relative aux droits de l'enfant** : Articles 4, 6, 7, 9, 19, 23 à 26, 28, 29

**Priorités nationales** : Objectifs de développement durable 1 à 6, 8, 11, 13 et 16 ; Cadre politique national relatif aux perspectives de prospérité et de splendeur ; Politique nationale en matière de nutrition ; Repenser l'éducation au Sri Lanka ; Politique nationale de protection de l'enfance ; Politique nationale relative à la protection de remplacement pour les enfants au Sri Lanka et programme de réformes du secteur de la justice.

#### **Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF :**

D'ici à 2027 :

1 : Davantage de Sri Lankais, en particulier les plus vulnérables, accéderont et auront recours à des services sociaux équitables, résilients, de qualité et tenant compte des questions de genre qui mettent l'accent sur le bien-être et la dignité.

2 : Un plus grand nombre de personnes au Sri Lanka, en particulier les jeunes et les individus les plus vulnérables, auront accès à des possibilités d'emploi et de revenus équitables, décentes et justes, pourront tirer parti d'un relèvement, d'une croissance et d'une diversification économiques inclusifs, résilients, écologiques et transformateurs en matière d'égalité des genres, et y contribuer.

3 : Davantage de personnes et de communautés au Sri Lanka, en particulier les plus vulnérables et marginalisées, seront plus résilientes face aux changements climatiques et aux risques de catastrophe, seront mieux protégées en matière d'alimentation et d'approvisionnement en eau, et tireront parti de manière équitable de mesures ambitieuses en faveur du climat, d'une gestion et d'une protection de plus en plus durables de l'environnement et des ressources naturelles.

4 : Les Sri Lankais, en particulier les plus vulnérables, se sentiront davantage en confiance pour réclamer des systèmes de gouvernance et de justice améliorés, participatifs, efficaces, exempts de discrimination et tenant compte des questions de genre, ainsi qu'un développement fondé sur les droits, et en bénéficier.

5 : Les Sri Lankais vivront dans une société plus solidaire et renforcée par des processus et des mécanismes transformateurs fondés sur les droits favorisant la coexistence pacifique ainsi que le respect des droits humains de tous et toutes.

6 : Les femmes et les filles seront en mesure d'exercer pleinement leurs droits, d'être représentées et de faire leurs propres choix dans tous les aspects de leur vie, et vivront à l'abri de la discrimination et de la violence.

**Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025** : 1 à 5

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalisation 1	1. D'ici à 2027, un plus grand nombre de femmes enceintes et d'enfants de moins de 5 ans, y compris issus des groupes les plus vulnérables, peuvent accéder et recourir, de manière équitable, à des services de santé et de nutrition essentiels, vitaux, de qualité et tenant compte des questions de genre, et les parents et les personnes s'occupant d'enfants adoptent une alimentation et des pratiques de soins appropriées afin de prévenir toutes les formes de malnutrition chez les filles et les garçons.	*Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation NR : 15,1 % (2016) NC : 5 %	EDS	1. Renforcement des capacités du Gouvernement et d'autres parties prenantes aux niveaux national et infranational, mais aussi des parents et des personnes s'occupant d'enfants, pour dispenser des services de santé et de nutrition essentiels, vitaux, de qualité et tenant compte des questions de genre permettant aux enfants de bénéficier de soins et d'une alimentation adaptés.  2. Renforcement de la capacité du Gouvernement à coordonner, en se fondant sur des données probantes, l'affectation des ressources consacrées aux interventions intégrées, spécifiquement axées sur la nutrition et	Ministère de la santé ; Ministère des finances et de la planification ; Ministère de l'agriculture ; Ministère de la femme et de l'enfant	1 475	4 000	5 475
		*Pourcentage d'enfants présentant une insuffisance pondérale à la naissance (< 2 500 g) NR : 16 % (2016) NC : 12 %	EDS Données statistiques médicales					
		Pourcentage d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrant d'émaciation sévère et d'autres formes de malnutrition aiguë sévère admis pour un traitement NR : 15 % (2020) NC : 50 %	Système d'information sur la santé procréative					

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				adaptées au genre et à l'âge, entre les différents secteurs, dans les contextes humanitaires et de développement.				
Réalizations 1, 3 et 5	2. D'ici à 2027, les enfants, en particulier les plus défavorisés, pourront bénéficier d'un système d'éducation inclusif, résilient et de qualité favorisant la continuité et l'amélioration de l'apprentissage ainsi que l'acquisition de compétences pour l'avenir.	<p>*Pourcentage d'enfants âgés de 3 à 4 ans qui fréquentent un établissement préscolaire ou un centre de développement de la petite enfance, en fonction de leur milieu d'origine</p> <p>NR : 60,1 % (niveau national) 47,6 % (zones agricoles domaniales) 52,3 % (quintile le plus pauvre) 72,6 % (quintile le plus riche) (2016)</p> <p>NC : hausse de 25 % pour chaque base de référence</p>	EDS	<p>1. Renforcement des systèmes d'éducation de la petite enfance afin de garantir un accès équitable à des services d'apprentissage précoce inclusifs et de qualité, en particulier pour les groupes les plus vulnérables.</p> <p>2. Renforcement des systèmes d'éducation primaire et secondaire afin que tous les enfants puissent poursuivre leur scolarité, en particulier les plus vulnérables, et acquérir des connaissances et des compétences de manière inclusive et équitable.</p> <p>3. Mise en place d'un système</p>	Ministère de l'éducation ; Ministère d'État de l'éducation ; Institut national de l'éducation	490	7 675	8 165
		<p>Taux de réussite à l'examen national à la fin de l'enseignement obligatoire (11<sup>e</sup> année ; Certificat général d'éducation du niveau ordinaire)</p> <p>NR : 75,12 % (niveau national) 74,67 % (niveau central) 72,38 % (est) 74,99 % (Uva) (2020)</p> <p>NC : hausse de 10 % par rapport à la base de référence</p>	Département chargé des examens/Ministère de l'éducation					

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		<p>*Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sans emploi et ne suivant ni études ni formation <sup>a</sup></p> <p>NR : 21,5 % (2020) Garçons : 15,3 % Filles : 27,5 % NC : Moins de 20 %</p>	Département du recensement et des statistiques, Enquête sur la population active	éducatif plus résilient et tenant davantage compte des risques à tous les niveaux afin d'offrir un environnement sûr et protecteur aux enfants, en particulier à ceux vivant dans des zones vulnérables.				
Réalizations 1, 4, 5 et 6	3. D'ici à 2027, un plus grand nombre d'enfants, en particulier les plus vulnérables, pourront bénéficier de services adaptés aux enfants et de normes sociales positives leur offrant une protection accrue contre la violence et l'exploitation dans tous les contextes et permettant de prévenir la séparation des familles.	<p>Pourcentage d'enfants en conflit avec la loi faisant l'objet d'une procédure de déjudiciarisation ou d'une peine non privative de liberté</p> <p>NR : 0 % (2022) NC : 50 %</p> <p>Pourcentage d'enfants placés en famille d'accueil par rapport au nombre total d'enfants bénéficiant d'une protection de remplacement formelle</p> <p>NR : 31 % (2020) NC : 50 %</p>	Statistiques annuelles du Département des mises à l'épreuve et des services de protection de l'enfance	<p>1. Renforcement du système de protection de l'enfance afin de fournir des services multisectoriels, efficaces, efficients et adaptés aux enfants, en temps de crise et au-delà.</p> <p>2. Renforcement du système de protection de remplacement grâce à une main-d'œuvre qualifiée et responsable et à la mobilisation des ressources nécessaires afin d'offrir diverses solutions de soins et de réinsertion visant à soutenir les familles, en particulier celles touchées par la</p>	Département des mises à l'épreuve et des services de protection de l'enfance ; Département chargé des établissements pénitentiaires ; Police ; Commission sur les comités de médiation ; Département du recensement et des statistiques	490	9 825	10 315



Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				<p>crise, et de promouvoir les soins assurés par les familles.</p> <p>3. Renforcement des capacités du Gouvernement, des parents et personnes s'occupant d'enfants, des enseignants et des enfants afin d'encourager l'adoption de comportements positifs et de promouvoir des normes sociales et de genre positives qui protègent mieux les filles, les garçons et les femmes contre la violence dans tous les contextes.</p>				
Réalizations 1 et 2	4.-Un plus grand nombre d'enfants, en particulier les plus défavorisés et exclus, bénéficient progressivement d'un système de protection sociale et de services sociaux essentiels plus inclusifs et adaptés aux	<p>*Nombre d'enfants couverts par les systèmes de protection sociale</p> <p>NR : 3,5 millions d'enfants (2021) NC : 3,57 millions d'enfants (d'ici à 2027)</p>	Rapport annuel de la Banque centrale	1. Renforcement de la capacité du Gouvernement du Sri Lanka à mesurer systématiquement la pauvreté des enfants sous toutes ses formes, à établir des rapports à ce sujet et à utiliser ces données pour éclairer	Ministère d'État de Samurdhi ; Ministère des finances et de la planification ; Département de la planification nationale ; Département du recensement et des statistiques	1 475	1 000	2 475
		*Pourcentage d'enfants vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle	Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, Département du					

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
	enfants, plus réactifs face aux chocs et qui tiennent davantage compte des questions de genre.	NR : de 0 à 4 ans (14 %) ; de 5 à 17 ans (16,9 %) (2019) NC : de 0 à 4 ans (14 %) ; de 5 à 17 ans (16,9 %)	recensement et des statistiques	<p>l'élaboration de politiques.</p> <p>2. Renforcement du système de protection sociale afin de réduire progressivement les vulnérabilités auxquelles tous les enfants et leur famille sont confrontés, en particulier ceux les plus exposés aux risques en temps de crise.</p> <p>3. Renforcement des capacités des représentants du gouvernement aux niveaux national et infranational à adopter une approche davantage fondée sur des données probantes et tenant compte des besoins des enfants ainsi que des questions de genre afin de garantir des investissements adéquats et équitables en faveur des enfants.</p>				

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Ressources indicatives par réalisation du programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalizations 1 à 6	5. Efficacité du programme	Performance générale annuelle du bureau de pays au regard des indicateurs clés de performance NR : 88 % (2021) NC : 100 %	Tableau de bord de la performance InSight	Coordination du programme, communication, plaidoyer, partenariats, planification, suivi, évaluation, soutien transversal et opérationnel.	Partenaires gouvernementaux concernés	830	2 500	3 330
<b>Montant total des ressources</b>						<b>4 760</b>	<b>25 000</b>	<b>29 760</b>

<sup>a</sup> L'UNICEF apportera son soutien afin de contribuer aux réformes de l'éducation en cours dans le pays.

\* Indicateur de résultat aligné sur l'indicateur du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.